

Résultats de la commission Fiction Télévisuelle du 24/02/2017

Ces avis doivent être entérinés par le prochain Conseil d'Administration du Pôle Image Haute-Normandie

Groom	Réalisateur Axel Malinerney	Société de Production Studio Bagel Productions	Avis du comité de lecture : avis favorable
<p>Jerome est le fils héritier du riche propriétaire d'une chaîne d'hôtel de luxe, enfant gâté qui n'a jamais levé le petit doigt son avenir bascule le soir de ses 30 ans lorsqu'il blesse le groom de l'hôtel durant sa fête d'anniversaire. C'est la goutte d'eau qui fit déborder le vase pour son père qui décide de lui couper les vivres en lui fixant un ultimatum ; soit Jérôme remplace le groom soit il le déshérite. Jérôme n'a plus le choix et doit pour la première fois de sa vie travailler et se mettre au service des autres.</p>			
Belle île en herbe	Réalisateur Laurent De Vismes	Société de Production Frères Zak	Avis du comité de lecture : avis défavorable
Kikoumba	Réalisateur Nicolas Doray	Société de Production TF1 Production	Avis du comité de lecture : avis défavorable
La loi de Julien "Le bon fils"	Réalisateur Christophe Douchand	Société de Production FIT Production	Avis du comité de lecture : avis défavorable

Dans le mois qui suit la date de la commission, et à réception d'une demande formulée par écrit uniquement, la personne responsable du fonds d'aide proposera un rendez-vous téléphonique au producteur pour faire un retour détaillé des avis émis par le groupe de lecture sur son dossier.